

**UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL**  
**FACULTÉ DE SCIENCE POLITIQUE ET DE DROIT**

EXTRAIT du procès-verbal de la cinquantième et unième assemblée ordinaire du Conseil académique de la Faculté de science politique et de droit, tenue le mercredi 23 septembre 2009, à 13 heures 30 minutes, à la salle A-1715.

---

**Période d'évaluation de l'enseignement en ligne.**

**Résolution CFSPD-2009-2010-423**

ATTENDU la discussion en cours avec le Bureau de l'enseignement et des programmes et la proposition de retenir les semaines 12 et 13 (23 novembre au 7 décembre) pour la période d'évaluation de l'enseignement en ligne;

ATTENDU que le calendrier à la Faculté de science politique et de droit prévoit que les cours de droit commencent une semaine plus tôt que les autres;

ATTENDU que l'objectif général de la période d'évaluation de l'enseignement en ligne correspond à la 12<sup>e</sup> et 13<sup>e</sup> semaine;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Maurice Couture, appuyé par madame Louise Champagne, que le Conseil académique de la Faculté de science politique et de droit :

RECOMMANDE au Bureau de l'enseignement et des programmes que la période d'évaluation de l'enseignement en ligne à la Faculté de science politique et de droit soit de trois semaines, soit du 15 novembre au 6 décembre.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**COPIE CONFORME**

Montréal, 23 septembre 2009

René Côté  
Doyen